Expositions temporaires

Accès à l'exposition – Tarification

1- Accès plein tarif : 9 euros

2- Accès à tarif réduit

→ **Tarif réduit individuel :** 5 euros s**ur présentation d'un justificatif en cours de validité**, pour :

Bénéficiaires	Justificatif
- Les personnes de plus de 65 ans	- Pièce d'identité avec photo mentionnant la date de naissance (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte de séjour...)
- Les détenteurs de la carte famille nombreuse	- Carte famille nombreuse nominative avec photo
- Les détenteurs de la carte du Comité d'Action Sociale de la Ville de Dijon/Métropole	- Carte du CAS avec photo
- Les détenteurs du Citypass proposé par l'office de tourisme	- Citypass en cours de validité
- Les membres de l'association des Amis du Louvre	- Carte de membre

→ **Tarif réduit pour groupes**

- Visite libre : accès à tarif réduit (5 euros) pour l'achat simultané de 10 entrées ou plus

- Visite guidée :

Tarif forfaitaire (30 euros) pour les groupes de 10 à 25 personnes accompagnés d'un médiateur, sur réservation

+ 110 € pour une visite d'**1 heure** soit au total **140€**
+ 170€ pour une visite d'**1 heure 30** soit au total **200€**

3- Accès gratuit

→ **Pour tous :** week-end inaugural + 1er dimanche du mois sur la durée de l'exposition

→ **Sur présentation d'un justificatif en cours de validité**, pour :

Bénéficiaires	Justificatif
- Les personnes de moins de 26 ans	- Pièce d'identité avec photo mentionnant la date de naissance (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte de séjour...)
- Les étudiants	- Carte d'étudiant avec photo
- Les demandeurs d'emploi	- Attestation Pôle emploi indiquant une période de validité ou datée de 2026, accompagnée d'une pièce d'identité
- Les bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, allocataires minimum vieillesse ou ASPA)	- Attestation d'allocation au Revenu de Solidarité Active (RSA) (CAF ou MSA), attestation d'allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) datée de 2026 (de la caisse de retraite dont ils relèvent)
- Les personnes en situation de handicap (détenteurs de la Carte Mobilité Inclusion, mention « invalidité » ou « priorité ») et leur accompagnateur	- Carte Mobilité inclusion mention « invalidité » ou « priorité »
- Les anciens résistants, anciens combattants et grands invalides de guerre	- Carte correspondante
- Les personnels du ministère de la Culture	- Carte professionnelle
- Les personnels de la DRAC Bgne/Franche-Comté	- Carte professionnelle
- Les membres de l'association des directeurs des affaires culturelles	- Carte de membre de l'association
- Les membres ICOM / ICOMOS / FRAME	- Cartes ICOM/ICOMOS/FRAME
- Les guides de l'Office de Tourisme de Dijon	- Carte professionnelle
- Les enseignants (y compris enseignement >)	- Carte d'enseignant, pass éducation
- Les détenteurs d'une carte presse (France et étranger)	- Carte de presse nationale ou internationale
- Les guides conférenciers	- Carte professionnelle
- Les adhérents à la Maison des Artistes	- Carte d'adhérent
- Les membres des sociétés savantes patrimoniales dijonnaises (SAMD, académie des arts et des lettres, l'Association DijonHistoire et patrimoine..)	- Carte d'adhérent

4- Tarifs d'entrée avec visite thématique au MBA sur présentation d'un justificatif

Catégories	Total
- Plein tarif	**12 euros (forfait)**
- Personnes de moins de 18 ans	**4 euros**
- Etudiants	**4 euros**
- Personnes de plus de 65 ans	**7 euros (forfait)**
- Personnes handicapées et accompagnants	**4 euros**
- Demandeurs d'emploi	**4 euros**
- Bénéficiaires des minima sociaux	**4 euros**
- Personnes en situation de réinsertion professionnelle	**4 euros**
- Personnes membres d'un organisme partenaire de tout ou partie de la saison culturelle	**7 euros (forfait)**
- Membres SAMD	**gratuit**

6- Horaires d'accès à l'exposition temporaire (horaires d'ouverture du musée) :

De 9h30 à 18h jusqu'au 31 mai
De 10h à 18h30 à compter du 1er juin

→ L'achat du billet d'entrée est possible jusqu'à 45 minutes avant la fermeture du musée (accès possible aux mêmes horaires que les collections permanentes)

→ Le billet d'entrée est valable pour un accès dans la journée. Toute sortie de l'exposition temporaire est définitive